

**VILLE DE SAINT-LEU-LA-FORET**

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

N°DEC-2022-135

**DECISION DU MAIRE**

**OBJET : CONCLUSION D'UN CONTRAT DE PRESTATION AVEC L'ASSOCIATION SMART REBOND-HUB DE LA RÉUSSITE RELATIF À UNE MISSION DE SÉCURISATION DES ENTRÉES ET DES SORTIES D'ÉCOLES DE LA COMMUNE**

Le Maire de Saint-Leu-la-Forêt,

Vu l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal n° 20-03-07 du 10 juillet 2020 portant délégation d'attributions au Maire dans les seules limites de l'article L. 2122-22 susvisé,

Considérant l'importance accordée à la sécurité des passages piétons aux abords des écoles,

Considérant que l'association Smart Rebond – Hub de la Réussite propose de mettre à la disposition de la commune des agents pour assurer cette mission de sécurisation des entrées et sorties d'écoles de la commune,

DECIDE

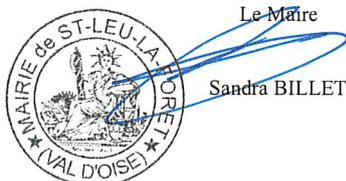
Article 1 : de conclure avec l'association Smart Rebond-Hub de la Réussite, dont le siège social est situé Campus Saint-Christophe- Galilée 3 – 10, avenue de l'Entreprise – 95800 – CERGY-PONTOISE et dont l'antenne Saint-Loupienne est située avenue des Diablots, 9 place de Culcheth à Saint-Leu-la-Forêt (95320), une convention de prestation définissant les modalités de son interventions en matière de sécurisation des entrées et des sorties de l'école maternelle Marie Curie, du groupe scolaire Jacques Prévert et des écoles du centre-ville, du 1<sup>er</sup> septembre au 16 décembre 2022, et ce moyennant un coût total de 8 904,00 € nets (non assujetti à la TVA).

Article 2 : d'assurer le financement de la dépense par prélèvement sur les crédits inscrits à l'article 611 – fonction 020 du budget ville 2022.

Article 3 : de rendre compte au conseil municipal de la présente décision.

Fait à Saint-Leu-la-Forêt le 12/09/2022

Le maire certifie que la présente décision  
a été déposée en Préfecture du Val d'Oise  
au titre du contrôle de légalité  
le 13/09/2022  
qu'elle a été notifiée aux intéressés  
le 13/09/2022  
et publiée le 13/09/2022



Le Maire

Sandra BILLET